

# Fiche de Données de Sécurité

Merck Chimie S.A.S.

Selon la directive 91/155/CEE

<b>Nom du produit : particules de latex ESTAPOR colorées calibrées</b>	<b>Page 1/6</b>
<b>N° d'identification : 90050</b>	<b>Date d'émission :</b>
<b>Version : 2</b>	<b>01/12/2006</b>

## 1- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

NOM DU PRODUIT : PARTICULES DE LATEX ESTAPOR COLOREES CALIBREES  
CODE PRODUIT : 90050  
NOM DU FOURNISSEUR : MERCK CHIMIE S.A.S.  
ADRESSE DU FOURNISSEUR : 201 rue Carnot – 94126 FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex  
NUMERO DE TELEPHONE DU FOURNISSEUR : 01.43.94.54.92  
FAX : 01.43.94.54.96  
NUMERO D'APPEL D'URGENCE ORFILA : INRS – TEL : 01.45.42.59.59

## 2- COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

SUBSTANCE

Nom chimique usuel ou Nom générique : particules de latex polystyrène colorées

Synonymes :

N° CAS : aucun

N° EINECS : aucun

Constituants contribuant aux dangers : polystyrène / colorant

PREPARATION

Nature chimique : suspension aqueuse de billes de polystyrène contenant un colorant

Nom chimique ou générique des composants et/ou impuretés contribuant aux dangers	Concentration ou gamme de concentration	Classification	Etiquetage des dangers
Eau, CAS# 7732-18-5	≥90%	-	-
Billes de polystyrène (CAS# 9003-53-6) contenant un colorant	≤10%	-	-
Agent colorant (anthraquinone, monoazoïque ou diazoïque)	<1%	-	-
Détergent (si présence, confidentiel)	<0,6%	-	-
Antibactérien (si présence, confidentiel)	<0,1%	-	-

NOTE : les colorants sont encapsulés dans les microsphères, et sont présents en concentration strictement inférieure à la limite de prise en considération pour une activité biologique selon la norme européenne.

NOTE : pour les fiches de données sécurité des latex type K007 rouge C1 et K007 vert E2, nous consulter.

Selon la directive 91/155/CEE

<b>Nom du produit : particules de latex ESTAPOR colorées calibrées</b>	<b>Page 2/6</b>
<b>N° d'identification : 90050</b>	<b>Date d'émission :</b>
<b>Version : 2</b>	<b>01/12/2006</b>

### 3- IDENTIFICATION DES DANGERS

**Principaux dangers du produit : ne pas utiliser IN VIVO**

Effets néfastes sur la santé : produit non toxique, possible irritant pour les yeux.

↳ principaux symptômes

Effets sur l'environnement : faiblement biodégradable

Dangers physiques et chimiques : pas de réaction dangereuse connue avec des produits usuels

↳ classification et étiquetage (préciser le système d'étiquetage et de classification) : aucun

**Les risques spécifiques:** aucun

Autant que nous le savons, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques doivent être examinées minutieusement

### 4- PREMIERS SECOURS

**Voies d'exposition :**

- Inhalation : non concerné

- Contact avec la peau : laver avec de l'eau et du savon.

- Contact avec les yeux : rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Si une irritation apparaît, consulter un spécialiste.

- Ingestion : rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

Description des symptômes et effets les plus importants : pas d'information disponible

Protection des sauveteurs : port de gants en plastique ou caoutchouc et de lunettes de sécurité

Instructions pour le médecin : aucune instruction particulière. Lui présenter cette fiche.

### 5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés :** non concerné, non considéré comme inflammable ou explosif. Utiliser un moyen d'extinction approprié à l'environnement immédiat.

↳ Dangers spécifiques : non concerné

Moyens d'extinction déconseillés : non concerné.

Méthodes particulières d'intervention : non concerné

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : non concerné

### 6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles :** gants en plastique ou en caoutchouc et lunettes de sécurité

**Précautions pour la protection de l'environnement :** ne pas éliminer de grosses quantités dans le milieu naturel, le produit n'est que faiblement biodégradable.

Selon la directive 91/155/CEE

<b>Nom du produit : particules de latex ESTAPOR colorées calibrées</b>	<b>Page 3/6</b>
<b>N° d'identification : 90050</b>	<b>Date d'émission :</b>
<b>Version : 2</b>	<b>01/12/2006</b>

## Méthodes de nettoyage :

- ↳ Récupération : mélanger avec du sable et ramasser à la pelle
- ↳ Neutralisation : non concerné
- ↳ Elimination : pour de grosses quantités, par filière classique de destruction, en respectant les réglementations locales.

## 7- MANIPULATION ET STOCKAGE

### MANIPULATION

#### Mesures techniques appropriées :

- ↳ Prévention de l'exposition des travailleurs : port de gants en plastique ou en caoutchouc et de lunettes de sécurité
- ↳ Prévention des incendies et des explosions : non concerné

**Précautions à prendre :** utiliser le produit entre +4 et +96°C et à pH compris entre 4 et 11

**Conseils d'utilisation :** ne pas utiliser avec des solvants organiques car ils peuvent extraire le colorant des particules.

### STOCKAGE

**Mesures techniques appropriées :** stocker à l'écart du gel, garder sous agitation si le diamètre des particules est supérieur à 0,5µm.

#### Conditions de stockage :

- ↳ Recommandées : à +4 - +8°C
- ↳ A éviter : à température < +2°C

**Matières incompatibles :** acides forts, bases fortes et solvants organiques provoquent une destruction du produit.

#### Matériaux d'emballage :

- ↳ Recommandés : polyéthylène, verre
- ↳ Déconseillés : aucun

## 8- CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Mesures d'ordre technique :** les installations où est utilisé le produit doivent être équipées d'un système de lave-œil et d'une douche de sécurité.

#### Paramètres de contrôle

- ↳ Valeurs limites : pas d'information disponible
- ↳ Indices biologiques (avec leur référence et la date) : pas d'information disponible

**Procédures de surveillance et leur référence :** pas d'information disponible

#### Equipements de protection individuelle

- ↳ Protection respiratoire : aucune
- ↳ Protection des mains : gants en plastique ou en caoutchouc
- ↳ Protection des yeux : lunettes de sécurité
- ↳ Protection de la peau et du corps autre que les mains : vêtement de protection approprié (blouse,...)

# Fiche de Données de Sécurité

Merck Chimie S.A.S.

Selon la directive 91/155/CEE

<b>Nom du produit : particules de latex ESTAPOR colorées calibrées</b>	<b>Page 4/6</b>
<b>N° d'identification : 90050</b>	<b>Date d'émission :</b>
<b>Version : 2</b>	<b>01/12/2006</b>

Précautions à prendre (si le produit est présent en grande quantité ou à haute concentration ou encore à température ou pression élevée): pas de précaution particulière

## Mesures d'hygiène :

Ne pas manger et ne pas boire pendant utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

## 9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect :**

- l'état physique : émulsion à 20°C
- la couleur : selon colorant utilisé
- la forme : suspension
- l'odeur : sans

**pH :** entre 4 et 11

### Températures caractéristiques :

- Température d'ébullition : 100°C
- Température de décomposition : 100°C
- Point éclair : non concerné
- Température d'auto-inflammation : non concerné

**Caractéristiques d'explosivité :** non explosif

**La pression de vapeur :** non concerné

**La densité de vapeur :** non concerné

**La masse volumique :** 1,05 g/mL à 20°C (en suspension)

**La solubilité (avec indication de ou des solvants) :** miscible à l'eau

**Le coefficient de partage n-octanol/eau :** pas d'information disponible

**Autres données pertinentes :** aucune

## 10- STABILITE ET REACTIVITE

- **Stabilité :** à pH compris entre 4 et 11
- **Réactions dangereuses :** aucune réaction dangereuse connue avec les produits usuels
- **Conditions à éviter :** pH < 4 et pH > 11, températures d'utilisation < +2°C et > 96°C
- **Matières à éviter :** acides forts, bases fortes et solvants organiques. Les solvants organiques peuvent extraire le colorant des particules.
- **Les produits de décomposition dangereux :** non concerné

## 11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

- **Toxicité par ingestion :** pas d'information disponible
- **Toxicité par contact cutané :** aucune
- **Toxicité par inhalation :** aucune

Selon la directive 91/155/CEE

<b>Nom du produit : particules de latex ESTAPOR colorées calibrées</b>	<b>Page 5/6</b>
<b>N° d'identification : 90050</b>	<b>Date d'émission :</b>
<b>Version : 2</b>	<b>01/12/2006</b>

**Effets locaux :** autant que nous le savons, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques doivent être examinées minutieusement

**Sensibilisation :** aucune

**Toxicité chronique/long terme :** aucune

**Effets spécifiques :**

- Cancérogénèse : aucun
- Mutagénèse : aucun
- Toxicité pour la reproduction : aucun

Non listé comme cancérigène par ACGIH, OSHA ou IARC

## **12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

- La mobilité : pas d'information disponible
- La persistance/dégradabilité : faiblement biodégradable
- La bioaccumulation : pas d'information disponible
- L'écotoxicité : pas d'information disponible
- Les effets nocifs divers : pas d'information disponible
- Valeurs limites :
  - ↳ de rejets autorisés dans l'atmosphère : pas d'information disponible
  - ↳ de rejets autorisés dans les eaux de surface : pas d'information disponible

## **13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

**Elimination des déchets des résidus :** contacter une entreprise spécialisée dans l'élimination des produits chimiques dangereux. Respecter les réglementations d'Etat, locales ou nationales, pour l'élimination.

**Elimination des emballages souillés :** contacter une entreprise spécialisée dans l'élimination des produits chimiques dangereux. Respecter les réglementations d'Etat, locales ou nationales, pour l'élimination.

## **14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**Réglementation internationale :** latex de polystyrène, code CPA : 39-0319-000 000A

- Voies terrestres rail/route (RID / ADR) : non réglementé comme matière dangereuse
- Voies fluviales (ADNR) : non réglementé comme matière dangereuse
- Voies maritimes (code IMDG) : non réglementé comme matière dangereuse
- Voies aériennes (OACI-IT, IATA-DGR) : non réglementé comme matière dangereuse
- Numéro ONU :

**Autres réglementations :** aucune

**Mesures de précaution et conditions particulières spécifiques au transport :** aucune

Selon la directive 91/155/CEE

<b>Nom du produit : particules de latex ESTAPOR colorées calibrées</b>	<b>Page 6/6</b>
<b>N° d'identification : 90050</b>	<b>Date d'émission :</b>
<b>Version : 2</b>	<b>01/12/2006</b>

## **15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Réglementation spécifiquement applicable au produit chimique : aucune

Etiquetage CEE : aucun

- Identification du produit dangereux : aucune
- Identifications de dangers : aucune
- Phrases « R » :
- Phrases « S » :
- Phrases complémentaires :
- Interdictions ou limitations d'emploi : NE PAS UTILISER IN VIVO
- TSCA : polystyrène (CAS# 9003-53-6) est sur la liste du TSCA

## **16- AUTRES INFORMATIONS**

UTILISATIONS RECOMMANDEES :

RESTRICTION D'EMPLOI : respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

FORMATION SPECIALE NECESSAIRE : pour l'utilisation, seulement par des personnes techniquement qualifiées

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous la seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées à simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

## **HISTORIQUE**

<b>Motif de l'émission</b>	<b>Date</b>	<b>Numéro</b>	<b>Identification</b>
Création	09/04/2004	1	Particules de latex ESTAPOR colorées calibrées
Modifications répondant aux exigences de la législation européenne	01/12/2006	2	Particules de latex ESTAPOR colorées calibrées

# Fiche de Données de Sécurité

**Merck Chimie S.A.S.**

Selon la directive 91/155/CEE

<b>Nom du produit : particules de latex ESTAPOR colorées calibrées</b>	<b>Page 7/6</b>
<b>N° d'identification : 90050</b> <b>Version : 2</b>	<b>Date d'émission : 01/12/2006</b>